

Le rôle des mouvements citoyens dans le processus électoral en Afrique subsaharienne: le cas du "Balai citoyen"

Gorovei, Domnica

Veröffentlichungsversion / Published Version

Zeitschriftenartikel / journal article

Empfohlene Zitierung / Suggested Citation:

Gorovei, D. (2016). Le rôle des mouvements citoyens dans le processus électoral en Afrique subsaharienne: le cas du "Balai citoyen". *Studia Politica: Romanian Political Science Review*, XVI(4), 511-537. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-51829-5>

Nutzungsbedingungen:

Dieser Text wird unter einer CC BY-NC-ND Lizenz (Namensnennung-Nicht-kommerziell-Keine Bearbeitung) zur Verfügung gestellt. Nähere Auskünfte zu den CC-Lizenzen finden Sie hier:

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.de>

Terms of use:

This document is made available under a CC BY-NC-ND Licence (Attribution-Non Commercial-NoDerivatives). For more information see:

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0>

Le rôle des mouvements citoyens dans le processus électoral en Afrique subsaharienne

Le cas du « Balai citoyen » (Burkina Faso)

DOMNICA GOROVEI

Les blocages enregistrés après la vague de démocratisation¹ sur le continent africain introduisent des doutes sur la « faisabilité de la démocratie en Afrique »². Mais même au cadre des régimes hybrides³, des formes d'association naissent et gagnent graduellement de l'ampleur, créant des mécanismes parfois inédits pour mettre la pression sur le pouvoir et mobiliser la population. À partir du cas burkinabé, cet article met en évidence le rôle des organisations « citoyennes » en Afrique dans le contexte électoral « en ébullition » en 2015 et 2016 (Togo, République Démocratique du Congo, Burundi, Guinée, Tchad, Burkina Faso, Côte d'Ivoire). Dans la plupart de ces scrutins, l'enjeu le constitue la consolidation ou, au contraire, l'érosion de la démocratie et de l'État de droit – le changement arbitraire de la Constitution, la réussite de l'alternance au pouvoir, l'évolution du degré de personnalisation du régime, etc.

Au Burkina Faso, le régime de Blaise Compaoré avait planifié des présidentielles en 2015. Mais ce qui semblait être un simple scrutin (semi-)contrôlé par le président s'est transformé dans un combat gagné contre les tendances autoritaires du chef de l'État, constituant un précédent pour le continent dans son ensemble. Le succès de « l'insurrection révolutionnaire » d'octobre 2014 et la chute de Compaoré a été le résultat de la mobilisation de remous politiques complémentaires, unis contre la volonté du président de se pérenniser au pouvoir⁴. Parmi ces forces, « le Balai citoyen », un mouvement créé en 2013 justement dans le but de mobiliser les citoyens, et les jeunes en

¹ Samuel Huntington, « Democracy's Third Wave », *Journal of Democracy*, vol. 2, no. 2, 1991, pp. 12-34.

² Claude Ake, *The Feasibility of Democracy in Africa*, CODESRIA, Dakar, 2000.

³ Larry Diamond, « Thinking about Hybrid Regimes », *Journal of Democracy*, vol. 13, no. 4, 2002, pp. 21-35.

⁴ Carlos Santiso, Augustin Loada, « Explaining the Unexpected: Electoral Reform and Democratic Governance in Burkina Faso », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 41, no. 3, 2003, pp. 395-419.

premier, contre les abus du pouvoir. L'étude se propose d'identifier le type de construction et de modèle politique qu'assume le Balai citoyen. Pour ce faire, l'article est structuré en trois parties. Il commence par une présentation générale du contexte politique (surtout électoral) en Afrique subsaharienne, ensuite les principales évolutions des mouvements citoyens africains après 2011 sont évoquées, pour que la dernière partie propose l'étude du cas burkinabé, privilégiant deux aspects : (1) les traits constitutifs du mouvement, la rhétorique et les symboles utilisés ; (2) les formes que prend la contestation de Compaoré, respectivement la mobilisation durant la transition.

QUEL CONTEXTE POLITIQUE ET SOCIAL EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE ?

L'émergence des mouvements citoyens en Afrique, et surtout dans l'espace francophone, est à analyser d'une perspective double : à partir des tendances générales observables au niveau du continent, mais aussi à partir des évolutions – politiques avant tout – dans ses divers États. De cette façon, il est nécessaire que chaque telle association citoyenne soit analysée et placée par rapport à son contexte national.

Les processus électoraux en Afrique

La vague de démocratisation du début des années 1990 a marqué une première rupture au niveau de la pratique politique en Afrique sub-saharienne. Mais tout comme l'enthousiasme qui accompagne le printemps arabe est suivi par un désenchantement, également dans le cas de cette vague d'ouverture et de libéralisation des régimes africains, les évolutions ont été plutôt inquiétantes, au moins pour deux raisons : une partie des pays de l'Afrique est restée en dehors de cette vague (le Soudan, etc.), tandis que d'autres régimes tendent à se refermer, évoluant vers des régimes de type néo patrimonial⁵, ou néo-présidentiel, caractérisés par la volonté des chefs de l'État de changer le cadre légal pour se maintenir au pouvoir. Ainsi, le contexte dans lequel prennent de l'ampleur ces mouvements citoyens, après 2011, est à placer sur le terrain de la compétition politique. Le contexte est différent par rapport aux transitions des années 1990, quand on voulait changer les régimes autoritaires. Cette fois-ci, le cadre légal est démocratique – le pluralisme politique y est inscrit ainsi que,

⁵ Bratton, de Walle appliquent le concept forgé par Max Weber (le patrimonialisme) dans le cas des régimes africains post 1990. Michael Bratton, Nicolas van de Walle, « Neopatrimonial Regimes and Political Transitions in Africa » *World Politics*, no. 46, 1994, pp. 453-389.

dans la plupart des cas, la limite du nombre de mandats. Ainsi, les revendications visent le respect de la Constitution et justement le blocage du changement du cadre légal et sont à placer « autour de la question électorale »⁶. Les mouvements de protestations de la jeunesse africaine visent justement le rétablissement de cet ordre légal, veillent à la bonne gouvernance et critiquent les dérapages du pouvoir.

La question des présidents qui veulent s'éterniser au pouvoir est à retrouver dans de nombreux pays africains⁷, représentant l'enjeu principal de la compétition dans toute une série de scrutins, car « plus de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne vont élire leur président entre 2015 et 2017 »⁸. Sous le fond de la réussite du printemps arabe, en 2012 un premier signal vient du Sénégal, où le président en exercice Abdoulaye Wade change la Constitution afin de pouvoir déposer sa candidature, mais il est défait par son contre-candidat Macky Sall. Le rôle du mouvement citoyen *Y'en a marre* a joué un rôle essentiel dans ce cas. Toutefois, le Sénégal est l'une des démocraties du continent les plus consolidées, où le multipartisme est instauré avant 1990 et où l'alternance au pouvoir s'était déjà produite. En dépit de la diversité du paysage politique en Afrique sub-saharienne, la question de l'alternance à la présidence se pose dans toute une série de pays – Bénin, Burundi, Togo, RD Congo, République du Congo, Rwanda, Gabon, Guinée, Tchad ou Gambie.

La place des mouvements citoyens sera détaillée à partir du cas du Burkina Faso, qui est encore plus intéressant par rapport au précédent du Sénégal, car c'est un régime qui n'a pas connu d'alternance après l'indépendance et dont le destin a été marqué par des coups d'État, respectivement par une période très longue où le pays est dirigé par le président Blaise Compaoré.

La place de la jeunesse et le contexte économique et social

La Charte africaine de la Jeunesse⁹ définit le jeune comme « toute personne âgée de 15 à 35 ans ». L'Afrique c'est le continent des jeunes, car « la

⁶ Richard Banégas, *Afrique de l'Ouest : des crises de la citoyenneté*, octobre 2012, disponible à http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr/ceri/files/art_introrb.pdf, consulté le 15 septembre 2016.

⁷ Loada, Augustin, « La limitation du nombre de mandats présidentiels en Afrique francophone » *Revue électronique Afrilex*, 2003, pp. 139-174, <http://afrilex.u-bordeaux4.fr/la-limitation-du-nombre-de-mandats.html>, consulté le 20 mai 2014.

⁸ Tournons la page, *Pas de démocratie sans alternance*, 2015, p. 6, <http://www.secoure-catholique.org/sites/scinternet/files/publications/rapport-tournons-la-page1.pdf>, consulté le 2 septembre 2016.

⁹ Adoptée en 2006 à Banjul (Gambie), entrée en vigueur en 2009, accessible à http://esaro.unfpa.org/sites/esaro/files/pub-pdf/CHARTER_French.pdf, consulté le 1^{er} novembre 2016.

jeunesse africaine représente plus de 60% de la population globale du continent et un peu plus de 40% de la population active »¹⁰. De ce point de vue, il ne faut pas oublier que la jeunesse a eu déjà un rôle essentiel dans le passé : les indépendances africaines ont été faites avant tout par les jeunes, lors des conférences nationales des années 1990 ses représentants se trouvent parmi les participants aux négociations. Et plus récemment, l'artisan principal du « printemps arabe » l'a été toujours la jeunesse.

Par contre, les jeunes constituent également la catégorie de la population la plus vulnérable, car par exemple le taux du chômage au niveau des jeunes est plus élevé par rapport au reste de la population. Mais c'est une catégorie vulnérable aussi par rapport à l'accès à d'autres services sociaux, comme par exemple l'éducation ou la santé. Dans ce contexte, les mouvements sociaux se proposent, en dehors des urgences politiques, de résoudre les problèmes de la jeunesse et augmenter sa voix dans l'espace public, assumant en même temps une mission de type éducation civique. Un premier combat pour ce faire vise la lutte contre la corruption, une pratique qui accompagne de près la crise des régimes, que ce soit en Afrique ou ailleurs.

LES MOUVEMENTS CITOYENS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Après avoir esquissées ces observations générales sur le contexte politique en Afrique, la deuxième partie de l'article se propose l'identification des plus connues initiatives citoyennes créées après 2011 sur le continent, afin de mettre en évidence quelques traits caractéristiques.

Les principales évolutions après 2011

La diversité du continent africain se reproduit et est à retrouver également au niveau des mouvements citoyens, qui doivent être placés sous le signe de la pluralité. Car depuis 2010, on constate leur intensification, sous le fond d'une contestation de plus en plus articulée par rapport au pouvoir en place. Les contextes nationaux et l'espace de liberté que les régimes laissent à l'opposition – organisée ou spontanée – influencent de manière directe le cadre où se manifestent ces mouvements.

¹⁰ Jean-Jacques Konadje, « Être jeune en Afrique. Géopolitique d'un tsunami », *La revue géopolitique*, 2015, p. 3, accessible à <http://www.diploweb.com/Etre-jeune-en-Afrique-Geopolitique.html>, consulté le 15 octobre 2015.

Ainsi, si dans l'espace maghrébin la Tunisie a constitué l'espace où s'est déclenchée la vague de contestation, au sud du Sahara la source d'inspiration l'a été le mouvement sénégalais *Y'en a marre*¹¹, constitué en 2011, qui a réussi faire pression pour que l'alternance au pouvoir se produise lors du scrutin présidentiel de 2012. La deuxième victoire d'une telle mobilisation se produit au Burkina Faso en 2014, lorsque le Balai citoyen a une contribution décisive à la chute du président Compaoré. Les deux mouvements se sont érigés en modèles de succès, sont devenus notoires sur le continent africain, voire au niveau mondial. Et ont créé deux précédents importants, car des initiatives similaires, souvent parrainées par ces deux mouvements, sont nées.

Au Gabon, pour lutter contre la candidature du président Ali Bongo, la contestation citoyenne s'articule par la création des mouvements *Ça suffit comme ça*¹² (2011) et (*Le Forum*) *Les Indignés du Gabon*¹³ (2014). En RDC, *Lucha* (*Lutte pour le changement*) prend naissance en 2012, ce mouvement intégrant depuis 2015 une autre organisation plus ample, *Filimbi*¹⁴ (sifflet en swahili¹⁵). Ces deux organisations congolaises se trouvent dans l'attention du monde entier en mars 2015¹⁶, suite à une intervention en force des autorités, lors d'une réunion sur la bonne gouvernance à laquelle participaient également des représentants des mouvements sénégalais et burkinabé. Plusieurs militants sont arrêtés, dont Fred Bauma et Yves Makwambala, qui restent en prison plus de 18 mois¹⁷, devenant des symboles de la lutte contre Kabila. Au Congo-Brazzaville, la contestation du président Sassou-Nguesso se traduit par la création, en 2014, du mouvement *Sassoufit*, tandis que le mouvement moins connu *Carton rouge*¹⁸ avait pris naissance depuis 2013. Au Mali, les *Sofas de la République*¹⁹ existent depuis 2012 pour promouvoir la démocratie dans ce pays déchiré par les conflits armés sous le fond du sécessionnisme de l'Azawad. Au Togo, depuis 2012 le collectif *Sauvons le Togo*, qui regroupe des partis politiques et des organisations de la société civile, s'engage pour la démocratisation du régime. Au Burundi en janvier 2015 plusieurs associations ont créé la *Campagne citoyenne Halte au 3^e mandat* du président Nkurunziza.

¹¹ <https://www.facebook.com/Y-en-a-marre>.

¹² <https://www.facebook.com/groups/casuuffitcommeca/>.

¹³ <https://www.facebook.com/lesindignesdugabon>.

¹⁴ Filimbi est une fédération de mouvements, regroupant trois associations congolaises – *Jeunesse pour une nouvelle société* (JNS), *Lutte pour le changement* (Lucha) et *Forum national de la jeunesse pour l'excellence* (FNJE), https://www.facebook.com/pg/Filimbi-363086503742335/photos/?ref=page_internal.

¹⁵ L'une des quatre langues nationales de la RDC.

¹⁶ http://www.seneweb.com/news/Politique/arrestations-en-rdc-ce-qui-s-est-reellem_n_150364.html, consulté le 15 novembre 2016.

¹⁷ Sont libérés uniquement le 29 août 2016.

¹⁸ https://www.facebook.com/pg/zengamambu.congobrazzaville/about/?ref=page_internal.

¹⁹ <https://www.facebook.com/groups/376062712428125/>.

La lutte pour la démocratie est assumée au Cameroun par la *Dynamique citoyenne*, et au Niger par la *Croisade Niger*.

Sans prétendre l'exhaustivité²⁰, car la diversité est impressionnante, de ce simple inventaire la conclusion que l'engagement citoyen prend de l'ampleur s'impose. Il faut noter également l'articulation d'une plate-forme continentale et transcontinentale Afrique-Europe qui lutte pour l'alternance au pouvoir, appelée *Tournons la page*²¹ et dont la quasi-majorité des mouvements cités signe.

Par contre, les expériences sont fort différentes d'un pays à autre, la plupart de ces associations fonctionnent dans des régimes plus autoritaires que ceux du Sénégal ou du Burkina. C'est évident si on regarde les cas du Burundi ou de la RDC, États où les autorités n'hésitent pas à utiliser la répression contre l'opposition aussi bien que contre ces associations citoyennes.

Tous ces mouvements s'articulent à partir de la contestation, se proposant de mobiliser le nombre le plus grand de citoyens. Ce n'est qu'un des aspects que ces associations ont en commun, la partie suivante ayant comme but l'identification de plusieurs tels éléments qu'elles partagent.

Les principales caractéristiques des mouvements citoyens africains

Ces mouvements se donnent des noms percutants, qui leur assurent dès le début un impact puissant, pour choquer. Au niveau de ces appellations, la volonté de défier le pouvoir en place est évidente. Le plus évocateur nous semble être le mouvement *Sassoufit*, qui suppose un jeu de mots : la reformulation de l'expression « ça suffit » à partir du nom du président Sassou-Nguesso.

Dans un premier temps, toutes ces initiatives se définissent en tant que mouvements « citoyens », une émanation du peuple, cette caractéristique devant être comprise d'une perspective double. Tout d'abord, en tant que contre-pouvoir par rapport au politique et aux partis politiques en premier, tout en assumant des revendications politiques. Ensuite, cette référence au caractère citoyen est à comprendre²² en opposition à « la société civile », puisque l'évolution des associations traditionnelles montre une ouverture vers la coopération avec les régimes en place, voir même une complicité avec le

²⁰ Des mobilisations de ce type existent également au Ghana, en Mozambique, en Guinée équatoriale, au Zimbabwe, en Mauritanie (lute contre l'esclavagisme), etc.

²¹ <http://tournonslapage.com/>.

²² P. ex. Floribert Anzuluni, exilé politique en Belgique, coordinateur de la plateforme Front Citoyen 2016 et du mouvement citoyen Filimbi, dans l'émission « Les mouvements citoyens et les réseaux en Afrique », *TV5*, 26 septembre 2016, disponible à <http://www.tv5monde.com/cms/chaine-francophone/Revoir-nos-emissions/Africanites/Episodes/p-32098-Les-mouvements-citoyens-et-les-reseaux-en-Afrique.htm>, consulté le 3 novembre 2016.

pouvoir politique. C'est, par exemple, une rupture par rapport au syndicalisme, forme d'association présente des pays africains depuis les indépendances. Les syndicats sont présents lors des indépendances, l'un des principaux acteurs de l'opposition dans le dialogue au début des années 1990. Or, les mouvements citoyens ne sont ni partis politiques, ni syndicats, mais constituent une rupture par rapport à ce passé, assumant une identité apolitique, une indépendance totale.

Dans un deuxième temps, tous les mouvements sont créés par les jeunes, proposent une mobilisation des jeunes et se présentent comme la voix d'une jeunesse engagée contre les abus du pouvoir.

Dans un troisième temps, l'élément essentiel dans la transmission des messages et la coordination de ces mouvements le constitue le numérique. La digitalisation permet une meilleure organisation, via les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc). L'un des fondateurs du Balai citoyen, le rappeur Smockey parle de « la génération Android »²³. De plus, une mise en réseaux de ces mouvements se produit, avec des partenariats qui dépassent les frontières. Les « Africtivistes », La Ligue des blogueurs et des cyber-activistes africains pour la démocratie²⁴ est l'une des plateformes qui permettent la fédération de ces mobilisations virtuelles. Un jeune camerounais expert en informatique, Joseph Abena, synthétise dans une interview²⁵ les trois principales évolutions qui permettent la révolution numérique : (1) la multiplication des objets mobiles (smartphones, tablettes, PC portables) à coût raisonnable ; (2) la disponibilité grandissante de réseaux internet à haut débit ; (3) l'existence de services de communication à coûts limités (Facebook Messenger, Skype, Whatsapp, Hangout).

Ces trois éléments essentiels – citoyens, jeunes, réseaux sociaux – se reproduisent au niveau des figures centrales de ces mouvements : dans la quasi-totalité des cas, l'initiative appartient à des personnes connues, principalement des artistes et/ou des intellectuels, qui investissent la notoriété dans ces associations.

Tout comme on l'a déjà évoqué, l'analyse de ces mouvements implique une mise en contexte : ils se produisent et se reproduisent dans des espaces nationaux bien définis. En dehors du fait que ces mouvements cherchent une mise en réseau, chacun se propose des objectifs bien établis, articulés par rapport au cadre politique, constitutionnel et socio-économique national. Mais pour ce qui est de l'interconnexion, on observe un message vers l'unité, qui rappelle le panafricanisme, qui constitue d'ailleurs une référence majeure pour ces mouvements. Une illustration de cette coopération transfrontalière le constitue l'évènement déroulé le 30 juin 2015 à Ouagadougou, en marge de

²³ *Ibidem*.

²⁴ [http://africtivistes.org/!](http://africtivistes.org/), lancée en septembre 2015 à Dakar.

²⁵ « Cameroun, Génération androïde : Joseph Abena décrypte le message de Paul Biya à la jeunesse », www.camer.be, 18 février 2016, <http://www.camer.be/49716/11:1/cameroun-generation-androide-joseph-abena-decrypte-le-message-de-paul-biya-a-la-jeunesse-cameroun.html>, consulté le 15 novembre 2016.

l'évènement Ciné Droit Libre²⁶, quand les représentants de plusieurs mouvements citoyens africains²⁷ adoptent la Déclaration Ouagadougou des Mouvements Citoyens Africains²⁸, qui se propose, comme indiqué dans son préambule :

« Ayant partagé et mutualisé nos expériences de lutte non violente, respectueuse de nos Constitutions et lois, en vue d'être plus efficaces et efficients pour relever les défis de libération, de démocratie et développement de l'Afrique ».

De plus, comme la diaspora africaine appuie ces mouvements, on a développé des instruments afin de faciliter la communication, comme le sont les initiatives déjà évoquées de type Africtivistes ou Tournons la page.

Toujours par rapport à cette mise en réseau transcontinentale, on retrouve une filiation par rapport à des figures tutélaires, vus comme symboles – d'un côté Che Guevara pour illustrer le côté révolutionnaire des mouvements, de l'autre côté Patrice Lumumba²⁹ ou bien Thomas Sankara³⁰, comme illustrations des crimes des anciens régimes, qu'il ne faut pas oublier.

Par contre, de nouveau, en dehors de ces symboles communs, il faut regarder les spécificités nationales. Car une autre caractéristique tient au fait qu'il ne s'agit pas de mouvements spontanés. Dans la plupart des cas, ce sont des mobilisations liées à des moments électoraux. C'est la raison pour laquelle leur analyse est à placer plutôt dans la sphère politique que dans celle socio-économique. Les mouvements citoyens se proposent de défendre l'ordre constitutionnel, que le leader au pouvoir se propose de forcer ou de violer (Burkina Faso – Blaise Compaoré, Sénégal – Abdoulaye Wade, RDC – Joseph Kabila, République du Congo – Denis Sassou Nguesso, Gabon – Ali Bongo, Burundi – Pierre Nkurunziza, etc). Le combat de ces mouvements vise le rétablissement de l'ordre constitutionnel, l'engagement dans la lutte contre les abus des autorités – État de droit, ordre constitutionnel, processus démocratique constituant les desiderata.

Le financement de ces mouvements citoyens est une source de débat, dans leur majorité provenant des poches mêmes des militants, des donations ainsi que des concerts des artistes engagés. Mais le pouvoir en place profite d'un certain manque de transparence pour dénoncer une obédience de ces mouvements à des intérêts de l'étranger. Ainsi, la subordination à la France ou

²⁶ Un festival de film régional crée en 2004 (Burkina Faso, Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire) sur les droits de l'homme, la démocratie et la gouvernance (www.cinedroitlibre.bf).

²⁷ Burkina Faso, Sénégal, RDC, Togo, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali et Cameroun.

²⁸ Texte disponible à <http://wakatinfo.over-blog.com/2015/08/declaration-de-ouagadougou-des-mouvements-citoyens-africains.html>, consulté le 1^{er} décembre 2016.

²⁹ Premier ministre immédiatement après l'indépendance de la RDC, de juin à septembre 1960, assassiné.

³⁰ Président du Burkina, de 1983 à 1987, assassiné. Voir plus de détails dans la partie dédiée à l'étude de cas burkinabè.

aux américains³¹ est reprise avec récurrence. Deux observations paradoxales s'imposent. D'un côté, les représentants de ces mouvements ne cachent pas le fait qu'ils reçoivent des aides de l'étranger, tout appui qui sert leur cause étant accepté. De l'autre côté, on observe dans de nombreux cas un message marqué par une critique du néocolonialisme ou bien de l'impérialisme occidental.

Finalement, l'impact de ces mouvements citoyens est difficilement mesurable, car même lorsqu'il existe une mobilisation qu'on peut qualifier d'exemplaire, comme au Burkina, il existe également d'autres facteurs qui font évoluer le régime, parmi lesquels tout d'abord l'ouverture du système lui-même et le degré de répression qu'il emploie, ou bien le rôle d'autres acteurs de la société civile dans son sens traditionnel (organisations non-gouvernementales, syndicats), la place de l'armée et/ou de l'opposition politique.

ÉTUDE DE CAS : LE BALAI CITOYEN AU BURKINA FASO

Au-delà de ces observations générales sur les mouvements citoyens en Afrique, la dernière partie de l'article est dédiée à l'étude du Balai citoyen. Après une présentation des principales évolutions politiques après l'indépendance du Burkina Faso, ce mouvement sera analysé à partir de deux questions : quels traits et objectifs, respectivement, quelles formes et actions pour mobiliser ?

I. Burkina Faso – principales évolutions politiques après l'indépendance³²

Pour ce pays de l'Afrique de l'Ouest, les premières années postindépendance³³ ont signifié une récurrence des coups d'État militaires. Le Burkina Faso est, à côté du Bénin ou du Nigéria, l'un des pays avec le nombre

³¹ George Soros est une référence récurrente, v. p.ex. « Y'en a marre, Filimbi, Balai citoyen, une jeunesse africaine récupérée par le milliardaire américain George Soros ? », *Œil sur l'Afrique*, 3 mai 2015, <http://oeildafrique.com/yen-a-marre-filimbi-balai-citoyen-une-jeunesse-africaine-recuperee-par-le-milliardaire-americain-george-soros/>, consulté le 1^{er} décembre 2016.

³² Pour plus de détails, voir notre chapitre antérieur, « Constitutionnalisme et pratiques électorales : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Togo. Évolutions après 1990 », in Sergiu Mişcoiu, Sédagban Hygin F. Kakai, Kokou Folly L. Hetcheli (coord.), *Récul démocratique et néo-présidentialisme en Afrique Centrale et Orientale*, Institutul European, Iaşi, 2015, pp. 53-77.

³³ En 1960 de la France.

le plus grand de coups d'État, six telles actions réussissant de 1966 à 1987³⁴. Ce dernier repère historique représente l'arrivée au pouvoir de Blaise Compaoré, qui va diriger le pays pour 27 ans. Il survit à la vague de démocratisation du début des années 1990, évitant l'organisation d'une conférence nationale, par une stratégie qui a signifié l'adoption en 1991 d'une nouvelle Constitution introduisant de manière formelle le principe électif et le pluralisme politique. C'est un calcul qui lui a permis d'être élu avec des scores impressionnants et sans de réels contre-candidats à la fonction présidentielle : 1991, 1998, 2005 et 2010. Cette domination de Compaoré sur la scène politique s'est traduite au niveau parlementaire par le fait que son parti, le *Congrès pour la Démocratie et le Progrès* (CDP)³⁵ a obtenu à chaque scrutin législatif la majorité.

Par contre l'espace burkinabé se distingue par rapport à d'autres régimes similaires par la fréquence assez grande des révoltes populaires, au moins quatre tels moments se produisent au Burkina les dix dernières années³⁶.

- I. Sous le fond de la mort suspecte et non-élucidée, en 1998, du journaliste Norbert Zongo, qui enquêtait sur des proches du président, en 1999 et 2000 des manifestations spontanées, sous le slogan « trop c'est trop », dénoncent l'impunité. Au niveau politique, ces mobilisations entraînent en 2000 une importante révision constitutionnelle qui vise le mandat présidentiel : changement du septennat par le quinquennat et introduction de la limitation à deux du nombre de mandats³⁷.
- II. Avec une intensité plus réduite, en 2006 une conférence de presse à l'université d'Ouagadougou se termine par l'arrestation de quelques étudiants, transférés à la Maison d'arrêt et de correction Ouagadougou.
- III. Deux ans plus tard, en 2008, des organisations de la société civile (syndicats, étudiants) protestent « contre la vie chère »³⁸.

³⁴ En mars 1966, février 1974, novembre 1980, novembre 1982, juillet 1983 et octobre 1987.

³⁵ Le Congrès pour la Démocratie et le Progrès existe uniquement depuis 1996, quand il remplace l'Union pour le Changement-ODP-MT, s'agissant d'une coalition formée de la fusion de dix partis politiques.

³⁶ Anne Frintz, « La jeunesse africaine bouscule la 'Françafrique' », *Le Monde Diplomatique*, décembre 2014, pp. 8-9, <http://www.monde-diplomatique.fr/2014/12/FRINTZ/51057>, consulté le 15 novembre 2016.

³⁷ Tournons la page, *Pas de démocratie...*cit., p. 17.

³⁸ « Contestations populaires au Burkina Faso : Le régime de Compaoré aux abois par Lila Chouli (pambazuka news) », http://www.africavenir.org/fr/newsdetails/archive/2011/march/article/popular-protests-in-burkina-faso-by-lila-chouli-pambazuka-news/print.html?tx_ttnews%5Bday%5D=31&cHash=7d80b7085587a35679eb40d5ad2beab0, consulté le 27 novembre 2016.

IV. Lors d'une mutinerie de l'armée, une vague de révoltes secoue le pays en 2011, après la mort, toujours suspecte, d'un élève de 11 ans, Justin Zongo, « tué par la balle perdue d'un policier mutin »³⁹ selon l'opposition, tandis que pour le pouvoir il est mort de méningite⁴⁰. Cette fois-ci, les protestations associent des élèves, soutenus par les étudiants, qui scandent « Blaise out! Blaise dehors », « Blaise dégage! », « Tous unis pour le départ de Blaise Compaoré »⁴¹. En plein printemps arabe (« Blaise=Ben Ali » indique un slogan), le péril de la contagion est présent, et les autorités n'hésitent pas à utiliser la force, ce qui se traduit par des dizaines d'arrestations et, selon l'opposition, même des morts.

Autant d'éléments qui nous permettent de caractériser le régime Compaoré comme une démocratie hybride⁴² ou bien un régime semi-autoritaire, sans alternance, avec un multipartisme de façade.

« Doit rendre la contestation possible, et même visible, sans qu'elle mette en péril leur hégémonie politique, les partis doivent poser les conditions formelles de l'alternance sans la rendre réalisable. Cependant, malgré le contrôle de ces régimes, les changements institutionnels façonnent une transformation des mentalités, une meilleure connaissance des mécanismes et des rouages politiques et un potentiel subversif qui peut avoir des effets dans l'espace politique »⁴³.

Blaise Compaoré et la compétition présidentielle de 2015

Le changement des mentalités est à observer justement au niveau de ces protestations de rue spontanées, qui gagnent d'intensité dans les années 2000. Ainsi, le contexte dans lequel doivent être organisées les présidentielles en 2015 est tendu. Puisque la contestation de rue assume la critique du pouvoir en place sous le fond des carences économiques⁴⁴.

Le cadre constitutionnel est défavorable au président Compaoré, suite à la révision constitutionnelle de 2000, le chef de l'État ne peut cumuler que deux mandats présidentiels, qu'il a par ailleurs déjà effectués : Compaoré est élu en

³⁹ « Des centaines de Burkinabè pour la grande mobilisation contre Compaoré », *Jeune Afrique*, 1 mai 2011, <http://www.jeuneafrique.com/154116/politique/des-centaines-de-burkinab-pour-la-grande-mobilisation-contre-compaor/>, consulté le 25 novembre 2016.

⁴⁰ *Ibidem*.

⁴¹ *Ibidem*.

⁴² Larry Diamond, « Thinking about Hybrid Regimes », cit., pp. 21-35.

⁴³ Mathieu Hilgers, « Contester en contextes semi-autoritaires : espaces publics en Afrique », *Alternatives Sud*, vol. 17, 2010, p. 205 et 207-208.

⁴⁴ Par exemple le taux du chômage touche environ 45% de la population.

2005 et 2010⁴⁵. Dans ce contexte, le chef de l'État n'a qu'une seule solution pour briguer un nouveau mandat : une nouvelle révision constitutionnelle. Dès 2013, il annonce sa volonté de se présenter au scrutin de 2015 et son intention de changer la Constitution par référendum⁴⁶. C'est son parti, le CDP qui avance la proposition d'organiser en avril un référendum constitutionnel concernant l'article 37 de la Constitution⁴⁷. Les réactions, au niveau de l'opposition, politique et civile, n'ont pas tardé. En 2013 et 2014 les partis d'opposition organisent dans tout le pays d'importantes manifestations, pour dénoncer « le coup d'État constitutionnel » et demander au chef de l'État d'abandonner ses plans. Finalement, en octobre 2014, sous le fond de ces contestations, Blaise Compaoré sera forcé à quitter le pouvoir.

II. Le Balai citoyen – concept, fondateurs, symboles, organisation, messages

L'histoire du Balai citoyen est étroitement liée à ce contexte électoral prévu pour 2015, car c'est le 29 juin 2013⁴⁸ qu'est né le mouvement, suite à l'une des marches que l'opposition organise contre la réforme constitutionnelle visant le Sénat⁴⁹. Le mouvement formule comme slogans « Notre nombre est notre force ! » et respectivement « Ensemble, on n'est jamais seul ! ». Se distinguant déjà par son organisation et par la planification, il se propose de lutter contre les abus de Blaise Compaoré, après l'annonce de celui-ci de forcer le cadre constitutionnel pour se présenter à la présidentielle. Smockey, l'un des initiateurs du mouvement, indique :

⁴⁵ En effet c'était son quatrième mandat, mais avec l'aval de la Cour Constitutionnelle, le principe de la non- rétroactivité des changements constitutionnels s'est imposé.

⁴⁶ Pour Augustin Loada c'est « un détournement des procédures », <http://www.monfaso.info/index.php/a-la-une/1202-pr-augustin-loada-sur-le-referendum-meme-en-cas-de-revision-de-l-article-37-cette-non-limitation-des-mandats-ne-s-applique-pas-a-blaise-compaore>, consulté le 6 juin 2014.

⁴⁷ « Le Président du Burkina Faso est élu pour cinq ans au suffrage universel direct, égal et secret. Il est rééligible une fois ».

⁴⁸ Conformément au document publié sur la page Facebook du mouvement : <https://www.facebook.com/notes/1446787425547753/>, consulté le 6 avril 2016. Le 18 juillet 2013 est organisée la conférence de presse pour présenter le mouvement, « Le Balai Citoyen : Smockey et Sams'k le Jah veulent assainir le Burkina », 27 juillet 2013, <http://droitlibre.net/le-balai-citoyen-smockey-et-sams-k-le-jah-veulent.html>, consulté le 15 novembre 2016.

⁴⁹ Compaoré veut changer également la structure du Parlement, qui a connu plusieurs aménagements dans les années 2000. Pour l'opposition, c'est une stratégie de façade, qui cache le désir de modifier l'art. 37.

le mouvement vise à « œuvrer pour la résistance populaire et un meilleur devenir de notre pays à travers un changement social et politique respectueux des règles de la république et de la démocratie »⁵⁰.

Tout d'abord l'explication du nom de ce mouvement s'impose. Le sens du Balai citoyen doit être compris littéralement – c'est un mouvement qui se propose de nettoyer, d'assainir le Burkina de tous les éléments qui ne fonctionnent pas. À commencer par Blaise Compaoré, qui doit être « balayé » du pouvoir. D'ailleurs, le Balai est également le symbole premier du mouvement, mis en avant lors des rassemblements populaires, quand on invite les citoyens à apporter leur balai, « arme de lutte citoyenne »⁵¹.

« L'avantage avec le balai c'est qu'on nettoie les ordures sans se salir les mains. En prenant les armes on pourrait peut-être atteindre le même but, la libération, mais nous nous en sortirions salis, nos mains probablement tâchées de sang comme ceux qui sont au pouvoir actuellement [...] Dans cette tâche de nettoyage que nous nous assignons, nous tirons également notre inspiration de toutes ces femmes, nos mamans de la brigade verte, qui se lèvent tôt et qui nettoient les rues de nos villes »⁵².

Un jeu de mots est à retrouver au niveau de la présentation des militants du mouvement, qui sont des citoyens balayeurs – « des Cibals » et des citoyennes balayeuses – « des CiBelles », respectivement le « CiBalisme » est la référence utilisée pour « les citoyens et citoyennes balayeurs ». Par contre, à la différence des partis politiques ou des syndicats, l'adhésion n'est pas formelle, c'est-à-dire on n'a pas un carnet de parti ou l'obligation de payer une cotisation, quoique les donations des membres soient vitales pour le mouvement.

Les co-initiateurs du Balai citoyen sont deux artistes musiciens engagés : le rappeur Smockey (de son vrai nom Serge Martin Bambara) et l'artiste reggae et animateur radio Sams'K Le Jah⁵³ (de son vrai nom Abdoul Karim Sama), originaire de la Côte d'Ivoire, connu comme « l'homme du ghetto ». Les deux avaient collaboré auparavant à deux albums critiques du régime Compaoré : en 2008 l'album intitulé « Norbert Zongo : dossier classé »,

⁵⁰ « Burkina Faso : Le Balai citoyen, un mouvement pour assainir la mal-gouvernance », koaci.com, 18 juillet 2013, <http://koaci.com/burkina-faso-balai-citoyen-mouvement-pour-assainir-gouvernance-83932.html>, consulté le 15 septembre 2016.

⁵¹ Ibrahima Touré, *Jeunesse, mobilisations sociales et citoyenneté en Afrique de l'Ouest. Étude comparée des mouvements de contestation Y'en a marre au Sénégal et Balai citoyen au Burkina Faso*, 2011, disponible à <http://www.codesria.org/spip.php?article2144&lang=fr>, consulté le 14 septembre 2015.

⁵² Cf. au Guide ou Manuel du Cibal, publié sur Facebook <https://www.facebook.com/notes/1446787425547753/>, consulté le 5 avril 2016.

⁵³ Pour son profil v. l'art. « Sams'k Le Jah: Héritier de Thomas Sankara, élève de Norbert Zongo », <http://www.fasozine.com/samsk-le-jah-heritier-de-thomas-sankara-eleve-de-norbert-zongo/>, consulté le 7 avril 2016.

qui regroupe plusieurs noms connus⁵⁴ de la musique burkinabaise, et respectivement l'album « À balles réelles »⁵⁵, pour décrier les l'abus des policiers à l'Université de Ouagadougou⁵⁶. D'ailleurs le Balai assume avec priorité ces deux demandes : une enquête sur l'assassinat de Zongo, respectivement la libération des étudiants de Ouagadougou.

À ces deux artistes qui jouissent d'une notoriété importante s'ajoute la figure de l'avocat Guy Hervé Kam, président du Centre pour l'éthique judiciaire, une autre voix puissante contre le président en fonction, car il est l'un des initiateurs d'une pétition lancée en 2010⁵⁷ qui demandait l'inviolabilité de l'article constitutionnel qui limitait le nombre de mandats présidentiels (art. 37). C'est d'ailleurs cet avocat de 43 ans qui devient le porte-parole du Balai et qui a été en charge de la rédaction de la charte.

En dehors de ces figures centrales du mouvement, comme toute organisation, le Balai citoyen a une structure pyramidale. Au niveau territorial, se constituent des clubs de citoyens balayeurs, chacun devant avoir au moins 10 membres. À un niveau supérieur se constituent les points focaux, qui se subordonnent à une coordination régionale. Finalement, au niveau national on retrouve l'Assemblée nationale annuelle, qui choisit la coordination nationale, composée de treize membres⁵⁸, parmi lesquels on trouve des étudiants en troisième cycle, des commerçants, trois musiciens, deux journalistes et un avocat. Le Balai citoyen compte soixante clubs dans la capitale Ouagadougou et une quarantaine d'autres déployés dans d'autres endroits du pays⁵⁹.

Le discours et les revendications du Balai citoyen

Représentant de l'âge des réseaux sociaux, le Balai citoyen existe jusqu'à présent exclusivement sur Facebook, en dépit du fait que lors de son lancement on annonçait la création d'une page internet officielle. Par la suite, la

⁵⁴ « Norbert Zongo, dossier classé ? : les artistes unis mènent une offensive depuis Koudougou », 1^{er} décembre 2008, les <http://norbertzongo10ans.blogspot.ro/2008/12/affaire-norbert-zongo-les-artistes-unis.html>, consulté le 26 novembre 2016.

⁵⁵ <https://www.youtube.com/watch?v=Zou0oR5RqSk>, consulté le 15 novembre 2016.

⁵⁶ « À balles réelles : un maxi qui dénonce la crise universitaire », *lefaso.net*, 26 août 2008, <http://lefaso.net/spip.php?article28553>, consulté le 2 décembre 2016.

⁵⁷ Les autres initiateurs sont Youssouf Minoungou, journaliste, Siaka Coulibaly, politologue et Augustin Loada, directeur exécutif du Centre pour la Gouvernance démocratique (CGD), « Pétition contre la révision de l'article 37 : les 30.00 signatures atteintes », *Lefaso.net*, 1^{er} juin 2010, <http://lefaso.net/spip.php?article36958>, consulté le 15 novembre 2015.

⁵⁸ Cf. au Guide ou Manuel du Cibal, publié sur Facebook <https://www.facebook.com/notes/1446787425547753/>, consulté le 5 avril 2016.

⁵⁹ Anne Frintz, « La jeunesse africaine...cit. ».

charte et les messages seront publiés uniquement sur ces réseaux. Nous avons analysé la charte du mouvement et les communiqués distribués sur Facebook⁶⁰, afin d'identifier, à partir de quelques mots-clés, les principes qui animent, au niveau discursif, cette organisation.

L'analyse du vocabulaire employé par le Balai citoyen est organisée à partir de trois grandes catégories : (I) la manière dans laquelle le mouvement se présente lui-même, (II) les objectifs et les principes que le mouvement se donne et, finalement, (III) les aspects que le mouvement critique.

- I. Le Balai citoyen s'auto définit comme « formé de citoyens », d'« individus ainsi que de toute organisation de la société civile », visant l'« engagement civique » au nom du « pays », du « peuple ». Tout autant important est le caractère apolitique du mouvement, qui se place de manière explicite derrière le monde partisan des partis politiques.
- II. Pour ce qui est des aspects critiqués et des revendications, on retrouve la référence à « l'abus du pouvoir », à « l'injustice sociale », au « nettoyage de toutes ces pourritures qui polluent à commencer par la tête » (référence indirecte à Compaoré), ainsi qu'à la lutte contre « la minorité qui assume des privilèges ».
- III. Tout cela au nom « de la démocratie », « des libertés (individuelles et collectives) », du « discours nationaliste », « de la justice, la paix, l'unité, la solidarité et le progrès », de « l'État de droit », de « l'alternance », de « la bonne gouvernance », de « la protection des droits des citoyens », de « la responsabilité des gouvernants » ou bien du « droit de contester et la contestation ».

Afin de réaliser ces objectifs, le mouvement se propose d'entreprendre « toutes les actions légales, au niveau national ou international », mais dans les limites définies à partir de deux principes : le cadre légal et le caractère non-violent, pacifique de toute action.

Une première observation vise le degré de généralité du message, qu'on peut qualifier de populiste, qui est à placer au sein des grandes coordonnées peuple/nation, démocratie/État de droit, lutte contre les abus. C'est un message qui récupère la référence à la mobilisation de type révolutionnaire mais dans le service du rétablissement de l'ordre constitutionnel. De cette façon, le modèle d'organisation politique proposé vise un militantisme pour le type classique de démocratie représentative, associé avec la démocratie participative, de type direct⁶¹.

Une autre perspective essentielle pour le mouvement est le renforcement de la coopération internationale. De ce point de vue, par exemple, les représentants

⁶⁰ L'analyse prend en compte l'activité sur la page Facebook jusqu'en novembre 2015.

⁶¹ Par exemple la responsabilité des gouvernants est à décider toujours au niveau des citoyens.

du Balai sont présents en RDC en mars 2015 à l'événement de Filimbi, lorsque plusieurs représentants de ces mouvements sont arrêtés par les autorités de la RDC⁶².

Un changement important qui intervient au niveau du discours de ce mouvement est lié au fait qu'après la chute de Compaoré les revendications deviennent de plus en plus ciblées et graduellement l'accent se déplace du domaine politique vers celui économique et social. Une fois l'abus du pouvoir fini, les revendications visent les parcelles, de l'eau, du goudron sur les routes, de meilleures conditions de travail et de vie, etc.

Le Balai citoyen et Thomas Sankara

L'un des messages forts du Balai citoyen est le changement citoyen, voire une révolution pacifique. Dans ce sens-là, le mouvement met en avant l'image du capitaine Thomas Sankara⁶³, qui est, immédiatement après la création du mouvement, le 15 octobre 2013, «élevé au rang de cibal suprême » en vertu du fait qu'il constitue le « patrimoine politique national, source d'inspiration des cibals »⁶⁴.

Thomas Sankara est un capitaine qui organise en 1982 un coup d'État contre le président Saye Zerbo (également militaire) et devient par la suite, en août 1983, président de Haut-Volta. Sankara décide le changement du nom de l'État en Burkina Faso, qui signifie « le pays des hommes intègres ». D'ailleurs, dans le vocabulaire du Balai citoyen la référence aux hommes intègres est présente avec récurrence. La figure de Sankara est à associer tout d'abord au marxiste-léniniste, qu'il articulait selon les principes populiste et panafricaniste. Il est assassiné en octobre 1987, dans des circonstances qui restent méconnues jusqu'à présent, son successeur au pouvoir étant Compaoré. Deux représentations contradictoires sur Sankara dominent la mémoire collective, durant le régime Compaoré. La première vise une légitimation du président par rapport à Sankara, car le président assume l'héritage, car il est son ancien compagnon d'armes. La deuxième représentation, articulée par les opposants de Compaoré, voit ce dernier comme responsable de l'assassinat de Sankara, la preuve la constituant son simple refus d'ouvrir une enquête dans ce cas⁶⁵.

⁶² « RDC : Arrestation d'activistes africains », BBC Afrique, 16 mars 2015, http://www.bbc.com/afrique/region/2015/03/150316_drcarrest1452, consulté le 1^{er} décembre 2016.

⁶³ Pour une analyse du Balai citoyen à partir de la figure de Thomas Sankara, v. Vincent Henry, « Mouvements citoyens engagés en Afrique de l'Ouest ; le cas du Burkina Faso », *Studia UBB. Europaeae*, vol. 3, no. LX, 2015, pp. 57-72.

⁶⁴ Conformément au « Guide ou Manuel du Cibal ».

⁶⁵ Une enquête sera ouverte en 2015, après la chute de Compaoré, avec l'exhumation de Thomas Sankara le 5 mars 2015, ce qui se place plutôt à un niveau symbolique que pratique. Et c'est un moyen pour le nouveau gouvernement dirigé par Michel Kafando de montrer la rupture par rapport à l'ancien régime.

L'image de Thomas Sankara est pleine de significations sur plusieurs registres. Tout d'abord pour la jeunesse c'est le « Che Guevara africain »⁶⁶, incarnation du révolutionnaire qui lutte pour le peuple sur terre africaine, contre l'impérialisme occidental. D'ailleurs, à la conférence de presse de lancement du Balai, Sams'K Le Jah porte un t-shirt avec Sankara⁶⁷ sous le fond des couleurs du drapeau du Burkina. Ensuite, la démarche même du mouvement trouve une justification dans le système promu par Sankara. Car c'était un système qui se basait justement sur des organisations citoyennes (*grassroot organizations*) à partir du principe de la participation citoyenne la plus grande possible⁶⁸.

Le journaliste Norbert Zongo

Un autre symbole que met en avant le Balai citoyen est celui d'un journaliste critique à l'égard de Blaise Compaoré et de ses proches, Norbert Zongo, du journal « L'Indépendant ». En 1998, lors de son assassinat il enquêtait sur le meurtre non élucidé de David Ouédraogo, le chauffeur du frère cadet de Blaise Compaoré⁶⁹. Selon les autorités, il est mort dans un accident de voiture. Plus de 20.000 personnes suivent la dépouille du journaliste de la morgue au cimetière⁷⁰.

Ces deux symboles que le Balai citoyen s'approprie ont plusieurs traits en commun : les deux sont morts dans des conditions obscures, les deux sont perçus comme les victimes du régime Compaoré et dans les deux cas on demande l'ouverture d'une enquête sur les conditions de la mort.

III. Formes et actions de contestation et de mobilisation

Ce qui distingue les manifestations de rue de 2013-2014 par rapport aux précédentes mobilisations populaires, qui sont restées spontanées et sporadiques au-delà de leur caractère répétitif, c'est justement la coordination et la planification. Cette stratégie à moyen terme est à retrouver tout d'abord au niveau du pouvoir, car Compaoré prépare en avance le cadre pour pouvoir être candidat une nouvelle fois, ce qui contraint l'opposition, politique aussi bien que civile, à réagir. Cette partie présente les formes de mobilisation employées

⁶⁶ https://www.facebook.com/pg/Thomas-Sankara-lafricain-367971430003704/about/?ref=page_internal.

⁶⁷ Photos du lancement du mouvement à <http://news.aouaga.com/photos/album.asp?ID=272>.

⁶⁸ V. une présentation du système de Sankara dans Alex Thomson, *An Introduction to African Politics*, 3^e édition, Routledge, 2010, pp. 32-33.

⁶⁹ « L'assassinat du journaliste Norbert Zongo », Ouaga.com, <http://news.aouaga.com/h/38886.html>, consulté le 27 novembre 2016.

⁷⁰ « Contestations populaires au Burkina Faso...cit. ».

par le Balai citoyen depuis sa formation, en 2013, jusqu'au scrutin présidentiel de 2015, à partir de deux repères chronologiques : les stratégies lors du renversement du chef de l'État, respectivement dans l'après Compaoré. Dans ce dernier cas, le parcours du Balai est articulé par rapport à trois périodes : (1) la transition, (2) le coup d'État échoué de 2015 et (3) les élections de 2015.

*Le Balai citoyen et le renversement de Blaise Compaoré
(juillet 2013-octobre 2014)*

Depuis sa création, durant l'été 2013, lors du rassemblement de l'opposition contre les manœuvres de Compaoré pour conserver le pouvoir, le Balai citoyen prend constamment d'ampleur. Depuis, le mouvement tout d'abord s'organise au niveau organisationnel, surtout via les réseaux sociaux, et ensuite imagine et prépare tout une série de événements et d'actions visant la mobilisation des citoyens contre le régime Compaoré. Le slogan du mouvement évoque clairement cette idée : « notre nombre est notre force », le Balai se construit en tant que « véhicule de mobilisation et de résistance sociale », se proposant de « faire la pression afin d'obtenir le changement social ».

Une première observation vise le fait que la mobilisation du Balai se fait presque uniquement via les réseaux sociaux – Facebook⁷¹, Twitter⁷². Le mouvement utilise également You Tube⁷³, où des vidéos sont mises en ligne de manière constante en 2014 et 2015. C'est une stratégie que permet aux leaders et aux sympathisants de s'organiser. Mais l'impact reste limité dans un pays où l'accès aux nouvelles technologies n'est pas si répandu en dehors des grandes villes.

D'ici, la nécessité que les leaders se concentrent sur des campagnes dans le territoire. L'une des tactiques pour transmettre le message c'est la caravane du Balai citoyen, que Smockey décrit en 2015 de la manière suivante :

« On se déplace en moto à la rencontre des gens, et là où il y a du monde, on monte sur des promontoires et on prend la parole, pour dire oui à l'alternance et à la démocratie, oui à la justice pour les crimes de sang et les crimes économiques. Car uniquement 2% a accès au numérique donc il faut aller sur le terrain. Donc on est obligés d'être sur le terrain, d'aller voir les gens, de faire de la pédagogie, de leur donner l'information, d'essayer de développer leur sens critique. Et ça a fonctionné »⁷⁴.

Le mouvement essaie de se rendre dans tous les coins du pays, afin de ne pas limiter les actions à la capitale, dans ce sens-là le premier objectif qui

⁷¹ <https://www.facebook.com/CitoyenBalayeur/>, consulté le 1^{er} décembre 2016.

⁷² <https://twitter.com/BalaiCitoyen/>, consulté le 1^{er} décembre 2016.

⁷³ Il existe une chaîne Citoyens Balayeurs <https://www.youtube.com/user/CitoyensBalayeurs>.

⁷⁴ Interview Smockey dans Tournons la page, *Pas de démocratie...*, p. 26

s'imposait était de se faire connaître. Des campagnes de type *door-to-door*, des marches « du Balai » et des *sit-in* sont organisés depuis l'été 2013.

Ensuite, la campagne de sensibilisation contre la réforme constitutionnelle que le Balai citoyen imagine est articulée à partir du profil des leaders. Dans la deuxième partie de 2013 et en 2014 le Balai citoyen organise dans les grandes villes⁷⁵, comme à Ouagadougou ou à Bobo-Dioulasso, de grandes manifestations populaires. Il s'agit de concerts des artistes engagés, sur des stades remplis de sympathisants. La participation a signifié même le rassemblement de milliers de militants, pouvant atteindre jusqu'à 35.000 personnes dans le cas du stade de Ouagadougou⁷⁶. Les artistes composent des chansons avec des messages politiques, comme par exemple « Mister President, écoute la voix du peuple » et des messages qu'ils disséminent parmi les jeunes, comme par exemple des t-shirts avec « Blaise, dégage ». La composante pédagogique, évoquée dans la citation de Smockey, a pris la forme de projections de films, l'un des moyens les plus évidents.

Une fois le mouvement médiatisé et le message disséminé au niveau du pays, la voie que le Balai citoyen imagine pour protester contre le système en place est de type « fourmis-magna », terme inventé pour évoquer la coordination d'une sortie générale des citoyens dans la rue, de façon que « tout le monde soit dans la rue en même temps »⁷⁷. C'est le principe qui anime les grèves de types désobéissance civique, que le Balai appelle « résistance populaire ».

Cette résistance civique (*civil unrest*) atteint son apogée le 28 octobre 2014, le jour de la marche populaire contre Compaoré et contre la révision constitutionnelle. Un million de personnes⁷⁸ répond à l'appel commun des trois acteurs, l'opposition politique, les syndicats et le Balai citoyen, visant la sortie dans la rue et respectivement la grève générale. Le moment de la mobilisation n'est pas aléatoire, car les députés étaient réunis à l'Assemblée Nationale pour discuter et très probablement valider, car Compaoré avait la majorité au législatif, la convocation du référendum pour modifier la Constitution⁷⁹. Les protestations se sont prolongées dans les quatre jours suivants, du 28 au 31 octobre, et ont entraîné, surtout après l'intensification de la contestation,

⁷⁵ Par exemple, le 28 juillet 2013 à Ouagadougou, Koudougou, Bobo Dioulasso, Dedougou, Ouahigouya, ou bien le 18 janvier 2014 et le 31 mai 2014.

⁷⁶ « Burkina Faso and the Harnessing of a Revolution », Global Observatory, 5 novembre 2014, <http://theglobalobservatory.org/2014/11/burkina-faso-harnessing-revolution/>, consulté le 18 septembre 2016.

⁷⁷ « Sams'K Le Jah, membre du mouvement Balai citoyen : *Les choses sont en train d'aller dans le bon sens, ne faisons rien pour que ça se bloque* », lefaso.net, 12 novembre 2014, <http://lefaso.net/spip.php?article61744>, consulté le 18 septembre 2016.

⁷⁸ Ce chiffre, avancé par l'opposition, est plus significatif si on le compare au total de la population, qui est de 17 millions.

⁷⁹ Auparavant, le 21 octobre, le gouvernement avait adopté la modification de l'article 37 de la Constitution et la création du Sénat.

également des affrontements violents. Des gaz lacrymogène et des abus des forces de l'ordre d'un côté, l'entrée en force par les manifestants dans le siège de l'Assemblée et l'incendie d'une partie du bâtiment, avec des dégâts heureusement minimaux. Le bilan de ces quatre jours d'insurrection populaire ont signifié une trentaine de victimes et une centaine de blessés. D'ailleurs, l'une des premières revendications du Balai citoyen après la chute de Compaoré a visé le décret d'un jour de deuil national et une minute de silence en leur mémoire⁸⁰.

Le 30 octobre 2014, le chef de l'Armée, le général Honoré Traoré a annoncé l'état de siège, la dissolution du gouvernement et l'abandon de la discussion de la révision constitutionnelle. La décision a été confirmée, dans la nuit du 30 au 31 octobre, par le président Compaoré, qui a annulé toutefois l'état de siège (mais non pas les autres deux annonces de Traoré). Finalement, le lendemain le chef de l'État a annoncé sa démission et a quitté le pays pour la Côte d'Ivoire voisine, où il se trouve depuis.

Les actions du mouvement collectif Le Balai citoyen ont deux caractéristiques essentielles : tout d'abord le caractère non-violent, que les leaders invoquent constamment, et son caractère apolitique, mais disposé à collaborer avec l'opposition politique et avec les autres associations et organisations de la société civile. Ainsi, différemment d'autres mouvements collectifs du continent, le Balai ne se présente pas en opposition nette par rapport à la société civile, et n'exclut ni même la coopération avec les partis de l'opposition ou avec l'armée. Ce choix est à comprendre à partir de la trajectoire du pays, et la tradition de la contestation civile du régime. De ce point de vue, un allié politique important a été le *Mouvement du Peuple pour le Progrès*, un parti politique créé en janvier 2014 par des démissionnaires du parti de Compaoré (CDP) et de la fusion de huit partis politiques⁸¹, avec lequel le Balai citoyen organise plusieurs manifestations communes. D'ailleurs, le président élu en 2015 provient de ce parti politique. Toutefois, même si la coopération avec le monde politique n'est pas rejetée, la charte du Balai citoyen interdit formellement à ses membres, ainsi qu'au mouvement dans son ensemble toute affiliation à un parti politique. Et après la chute du président Compaoré, lorsque la question du futur du mouvement s'est posée, les leaders ont insisté sur ce caractère citoyen du mouvement. À titre d'illustration, en novembre 2014 à l'encontre du *cibal* Diakite Alexandre est lancée une procédure disciplinaire puisqu'il avait proposé sa candidature pour un poste au Conseil National de

⁸⁰ Lors de la conférence du 1^{er} novembre 2014, <http://lefaso.net/spip.php?article61579>, consulté le 26 novembre 2016.

⁸¹ Convention démocratique nationale (CND), la Convention Nationale pour le Progrès du Burkina (CNPB), Le Mouvement du Peuple pour le Socialisme/Parti Fédéral (MPS/PF), Le Parti Patriotique pour le Développement (PPD), Le Parti pour la Concorde et le Progrès du Faso (PCD), Le Rassemblement pour la Prospérité Populaire (RPP Guassigui), l'Union des Démocrates pour le Progrès Social (UDPS), l'Union des Patriotes pour le Développement (UPD).

Transition⁸². Un autre défi pour le Balai citoyen dans l'époque post-Compaoré sera sa relation avec l'armée, qui sera invoquée dans la partie suivante, qui porte sur l'évolution du Balai durant la transition.

Quel rôle pour le Balai citoyen après la chute de Blaise Compaoré ?

Tout d'abord, après le 31 octobre 2014, le message du Balai citoyen se concentre sur la transmission du message que la raison d'être du mouvement ne doit pas être réduite à la lutte contre Blaise Compaoré. Le 12 novembre, Sams'K le Jah indique :

« L'un des objectifs du Balai était donc d'amener Blaise Compaoré et ses camarades à respecter le peuple. Mais ce qui est important de préciser, c'est que le Balai citoyen n'a pas été créé contre Blaise Compaoré. Il a été créé contre la mal gouvernance, et contre tout ce qu'on a appelé les déchets, les saletés. Blaise Compaoré est parti, mais il y a un gros travail à faire pour l'assainissement dans la gestion de la chose publique, l'assainissement dans la mentalité des Burkinabè ; parce que notre rêve, c'est d'arriver à créer ce nouveau Burkinabè respectueux des autres, respectueux d'un certain nombre de valeurs »⁸³.

Ainsi, le premier enjeu pour le mouvement était d'imposer ce message à portée générale, surtout tenant compte du fait que le sort du mouvement n'était pas donné, le péril de la disparition planait. Tout en restant apolitique, le Balai citoyen se présente comme une « sentinelle de la démocratie ». Dans cette dernière partie, les principales actions du mouvement après octobre 2014 seront mises en évidence, à partir de trois moments précis qui marquent la transition : (1) lors des négociations post-Compaoré ; (2) lors du coup d'État raté de 2015 ; (3) dans le contexte électoral 2015.

A. L'activité dans l'après Compaoré

Immédiatement après la chute de Blaise Compaoré, le lieutenant-colonel Iacouba Isaac Zida⁸⁴ se déclare chef de la transition et du pays. Les représentants du Balai citoyen l'accompagnent lors de ses premières apparitions publiques, et lors de sa première intervention devant les protestataires de la rue. Le mouvement a un rôle primordial dans la légitimation pas uniquement de celui-ci, mais également de l'emprise de l'armée sur la politique. D'ailleurs, une

⁸² Anne Frintz, « La jeunesse africaine...cit. ».

⁸³ « Sams'K Le Jah, membre du mouvement Balai citoyen : *Les choses sont en train d'aller dans le bon sens...*cit. ».

⁸⁴ 49 ans, chef du Co-adjoint du Régiment de Sécurité présidentielle.

critique du Balai citoyen vise justement cette coopération avec le nouveau pouvoir assumé par les militaires.

Smockey rejette les accusations en disant :

« C'est dans l'optique d'éviter le chaos que nous avons invité les militaires à prendre leurs responsabilités ».

Tandis que Sam'S K Le Jah indique :

« Si l'armée n'avait pas pris ses responsabilités, Blaise Compaoré serait encore au pouvoir aujourd'hui »⁸⁵.

« Les militaires ont fait ce qu'ils pouvaient faire, et Blaise Compaoré est parti. On ne peut pas, sans avoir discuté avec l'Armée, appeler les gens à sortir pour dire à l'Armée de se retirer. Raison pour laquelle on s'est désolidarisé du meeting qui a été organisé le 1^{er} novembre à la place de la Révolution. Un meeting qui s'est terminé à la télévision nationale »⁸⁶.

En effet, en dehors de ce type de critique qui constitue plutôt l'exception, le mouvement semble se transformer en vrai médiateur⁸⁷ entre l'armée, les partis politiques et la population.

Immédiatement après le départ de Compaoré, les négociations commencent, intégrant toutes les « forces vives » de la nation, afin de gérer la transition, cette concertation nationale s'achevant le 16 novembre avec l'adoption de la Charte de la transition. Les négociations rappellent les conférences nationales des années 1990 : l'ensemble des acteurs est réuni autour d'une même table – les partis politiques, les militaires, les organisations de la société civile – syndicats, autorités religieuses etc. Bien évidemment, le Balai citoyen ne manque pas : il y est présent et a une voix puissante, son accord semblant nécessaire à toute solution politique.

La dualité politique-armée est à retrouver au niveau des autorités de transition, le militaire Isaac Zida fait un pas en arrière et assume le poste de premier ministre, tandis que l'ancien ministre des affaires étrangères, le diplomate Michel Kafando devient président de la transition. Avec tâche principale l'organisation d'élections présidentielles et législatives jusqu'à novembre 2015. Le choix d'un civil à la présidence est hautement symbolique.

Le Balai citoyen continue son activité et se concentre sur des actions qui mettent en avant son rôle de sentinelle, veillant au bon fonctionnement de la transition. Par exemple, vérifie la probité des ministres. En janvier 2015 suite à une enquête de presse (l'hebdomadaire *Le Reporter*) à l'encontre du ministre

⁸⁵ « Lieutenant-Colonel Yacouba Zida à la tête de la transition : Le Balai citoyen s'explique, l'opposition crie à une confiscation du pouvoir », lefaso.net, 1^{er} novembre 2014, et « Sams'K Le Jah, membre du mouvement Balai citoyen : *Les choses sont en train d'aller dans le bon sens...*cit. ».

⁸⁶ *Ibidem*.

⁸⁷ Anne Frintz, « La jeunesse africaine...cit. ».

des Transports, Moumouni Dieguimdé, accusé de s'être attribué des faux diplômes et de dissimuler une condamnation à quatre mois de prison aux États-Unis pour faux et usage de faux. Le Balai citoyen se mobilise et lance une campagne pour sa démission, ce qui sera finalement fait⁸⁸. Le mouvement n'abandonne par le dialogue citoyen au niveau local, qui est articulé cette fois-ci en tant que discussion autour des programmes politiques. Par exemple, le mouvement soutient divers projets essentiels pour les communautés locales. Ce type de positionnement montre que le Balai citoyen commence à assumer les objectifs et à se comporter graduellement comme un groupe d'intérêt traditionnel⁸⁹.

Une composante essentielle de l'activité post-Compaoré est liée à la coopération internationale. Ce qui s'articule tout d'abord sous la forme de la collaboration avec d'autres mouvements sociaux du continent. Le Balai reçoit des demandes de parrainages du Gabon, du Niger ou bien du Togo.

Smockey : « Il est très important de les soutenir. Quand on a monté le Balai, les gens ont compris tout de suite ce que l'on voulait faire, car ils connaissaient le mouvement Y en a marre au Sénégal et ça nous a aidés [...] on veut vraiment encourager les initiatives de gens qui ne viennent pas des milieux politiques et qui agissent de façon spontanée⁹⁰ ».

Tout comme dans le cas des évolutions des années '90, c'est l'effet domino qu'on cherche, à partir des succès enregistrés au Sénégal et au Burkina Faso.

Par contre, on observe que le mouvement est assez critique par rapport à la communauté internationale et à son inertie devant la volonté de Compaoré de rester au pouvoir, sans tarder par contre, après la victoire de l'insurrection populaire, de demander une transition apaisée. Le Balai dénonce cette double mesure. C'est d'ailleurs une rhétorique qui s'ajoute aux références antérieures à la lutte contre l'impérialisme.

B. Attitude et réaction par rapport au coup d'État échoué de septembre 2015

La transition au Burkina Faso est marquée par des tensions au niveau de l'armée. Ainsi, en septembre 2015, deux mois avant les élections présidentielles et parlementaires, un membre du Régiment de sécurité présidentielle (RSP), la vieille garde que Blaise Compaoré s'était créée, le général Gilbert Diendéré, essaie de s'emparer du pouvoir. Sa manœuvre intervient sous le fond de la décision des autorités de le démettre de la fonction de chef de l'état-major et de

⁸⁸ *Ibidem*.

⁸⁹ Emiliano Grossman, Sabine Saurugger, *Les Groupes d'intérêt. Action collective et stratégies de représentation*, Armand Colin, Paris, 2006.

⁹⁰ Anne Frintz, « La jeunesse africaine...cit. ».

la tête du RSP, qu'il dirigeait depuis 1987⁹¹. Le Balai citoyen avait été l'une des organisations de la société civile qui a milité, début 2015, pour la dissolution du RSP⁹².

Le 17 septembre 2015, Gilbert Diendéré annonce à la radio la prise en otage du président de la transition Michel Kafando, tandis que le premier ministre et une partie des ministres sont bloqués au palais présidentiel. Ca ne sera finalement qu'un coup d'État échoué.

Mais on observe des réactions promptes et puissantes du Balai citoyen contre les putschistes, qu'il appelle « terroristes », lançant (sur Facebook) un document en 5 points, intitulé « Consignes de lutte pour Ouagadougou »⁹³. On y fait appel aux « camarades » à la prudence et au calme, voire même à cacher leur sympathie pour le Balai (ne pas porter les t-shirts avec les insignes), car le péril est de tomber victime des terroristes armés du RSP. Le Balai appelle en même temps à ériger des barrages et à prendre des images des terroristes, pour une identification ultérieure. Ou encore, sans compter sur le « soutien de la CEDEAO et de la France : restez mobilisés, nul ne viendra combattre à notre place ». Un autre document lancé par le mouvement le constitue une « alerte générale » qui fait état du coup d'État militaire en cours et appelle à la « mobilisation et à la lutte ! ». Un troisième document est lancé par la Coordination du Balai citoyen, « Appel à la résistance populaire », qui s'adresse au peuple du Burkina pour l'informer tout abord des essais du RSP de « mettre un frein à la transition et de restaurer l'ancien régime », demander la libération immédiate du président, du premier ministre et des ministres, faire appel à « l'armée régulière, les forces de défense et de sécurité » de faire leur travail, ainsi qu'à la population « à s'organiser chacun dans sa rue, son quartier, son secteur pour démontrer que la stratégie de terreur et de psychose que tentent d'instaurer les groupuscules de miliciens du RSP ne saurait paralyser cet élan patriotique qui nous a animé ».

⁹¹ « Burkina Faso : qui est Gilbert Diendéré, le général putschiste ? », *Le Parisien*, 17 septembre 2015, <http://www.leparisien.fr/international/burkina-faso-qui-est-gilbert-diendere-le-general-putschiste-17-09-2015-5101721.php>, consulté le 15 septembre 2016.

⁹² Pour le discours de Sams'K Le Jah sur le RSP et Diendéré v. « Sams'K Le Jah: 'Les bramogos du RSP, on n'est pas contre vous'... », *Burkina 24*, 9 février 2015, <http://www.burkina24.com/2015/02/09/samsk-la-jah-les-bramogos-du-rsp-on-nest-pas-contre-vous/>, consulté le 1^{er} décembre 2015. D'ailleurs les deux co-fondateurs du Balai citoyen ont été cibles du RSP, le studio de d'enregistrement de Smockey a été incendié, tout comme le domicile de Sams'K Le Jah, « Burkina : que peuvent les Balais citoyens contre les kalachnikovs ? », *Le Monde*, 24 septembre 2015, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/09/24/burkina-que-peuvent-les-balais-citoyens-contre-les-kalachnikovs_4770318_3212.html#yszY60YZFtgGWAm.99, consulté le 15 novembre 2016.

⁹³ « De Ouaga à Bobo-Dioulasso, la rue début contre le putch », *Lepointsur.com*, 19 septembre 2015, <http://lepointsur.com/de-ouaga-a-bobo-dioulasso-rue-debout-contre-putsch/>, consulté le 15 novembre 2016.

Même après l'échec du putsch, le 19 novembre, une alerte générale est lancée, contre la démobilisation cette fois-ci, car « les terroristes du RSP pourraient chercher à fuir comme des rats pour échapper à la justice », et donc il ne faut pas abandonner les barrages.

Il s'agit de prises de position qui s'inscrivent dans la mission de la « veille citoyenne », sans pour autant abandonner la mobilisation de type révolutionnaire, qu'on voit par exemple dans l'appel à la mobilisation des camarades pour dresser des barrages.

Au niveau politique, ce coup d'État échoué a entraîné le report des élections planifiées pour octobre au 29 novembre 2015.

C. Le rôle du Balai citoyen dans la compétition électorale de novembre 2015

De la perspective électorale, le Balai citoyen se mobilise, tout au long de l'année 2015, pour que le scrutin soit transparent et correct. À partir de l'idée que la veille citoyenne ne doit pas perdre de son intensité et que la pression du contrôle citoyen doit être gardée sur les autorités, puisque le succès de la transition n'est pas assuré. De ce point de vue, le mouvement lance deux campagnes concernant le vote de l'automne 2015.

Placée sous le slogan « après la révolte, ton vote », la première campagne se propose de mobiliser la population, et tout d'abord les jeunes, aux urnes. Le mouvement entend le vote comme un devoir civique. Et deux actions sont privilégiées : tout d'abord l'inscription sur les listes électorales, et ensuite la participation au scrutin.

La deuxième grande campagne que lance le Balai citoyen, est articulée autour du slogan « je vote et je reste », visant à inciter les électeurs à rester au décompte des voix. Car, tout comme dans d'autres pays du continent, au Burkina Faso le dépouillement des votes est un processus public. Le Balai citoyen lance cette campagne le 6 novembre, moment suivi par un concert-meeting. À la cérémonie participent également le secrétaire général de la Commission électorale indépendante ainsi qu'un représentant du gouvernement de transition⁹⁴, ce qui montre l'importance du mouvement et la collaboration entre les autorités de transition et le mouvement collectif.

Le contrôle sur le processus électoral prend également la forme classique de l'observation électorale, qui s'ajoute à ces stratégies. Le Balai

⁹⁴ « Elections 2015 : Le Balai citoyen lance sa campagne 'Je vote et je reste' », lefaso.net, 6 novembre 2015, <http://lefaso.net/spip.php?article67830>, consulté le 15 septembre 2016.

citoyen envoie 450 observateurs dans le cadre de la Convention des organisations de la société civile pour l'observation domestique des élections (CODEL)⁹⁵.

Le Balai citoyen est actif tout au long de la campagne électorale et réagit, toujours par la voix de ses trois leaders, pour décrier les dérapages. Par exemple, le 9 novembre Maître Kam et Smockey soutiennent un appel public aux candidats pour ne pas utiliser les références ethniques et religieuses dans la campagne⁹⁶. De plus, le Balai citoyen organise aussi des « débats citoyens » sur les programmes des candidats, formes nouvelles que prend la politique de sensibilisation et de pédagogie des électeurs, que le Balai a assumé, comme on l'a vu, dès sa création.

Les élections de novembre 2015 se sont bien déroulées dans leur ensemble, le président en exercice Michel Kafando ne se présentant pas au scrutin. La présidentielle a été gagnée dès le premier tour, avec 53,49%, par Roch Kaboré, du *Mouvement du Peuple pour le Progrès*, parti qu'il avait créé en 2014.

EN GUISE DE CONCLUSION

La référence à un « printemps africain » est employée pour mettre en évidence la mobilisation grandissante de la jeunesse de l'Afrique subsaharienne sous le fond justement du printemps arabe. Des mouvements citoyens apparaissent ici pour dénoncer les dérapages du pouvoir, revendiquant, de manière globale, un retour à l'ordre constitutionnel. Les mouvements sénégalais Y'en a marre et burkinabé le Balai citoyen représentant des références en vertu des succès enregistrés dans la mobilisation des jeunes contre les abus du pouvoir (Wade 2012, Compaoré 2013-2014). On observe le même type de combat que celui présent en Europe (*Occupy, Podemos*, etc.), qui vise une lutte contre le système en place (*l'establishment*) et la volonté d'approcher le citoyen de la prise de décision. Mais le cadre politique de l'Afrique subsaharienne a ses traits distinctifs. Si en Europe les revendications ont comme source principalement la crise économique, en Afrique c'est tout d'abord une question politique. Dans ce dernier cas, la mobilisation se cristallise à partir de crises électorales, marquées par la volonté des leaders en place de se pérenniser au pouvoir, le changement du cadre constitutionnel étant le moyen utilisé avec prédilection. Les contextes nationaux sont extrêmement importants. Le cadre dans lequel agissent ces mouvements africains est parfois extrêmement limité (comme au Burundi, en RDC, ou au Congo-Brazzaville), ou plus ouvert (Sénégal, Burkina Faso). Le cas du Balai citoyen nous a permis de mettre en évidence plusieurs éléments.

⁹⁵ *Ibidem*.

⁹⁶ Réaction aux déclarations du candidat du *Faso autrement*, Ablassé Ouédraogo, qui avait déclaré que ses atouts dans la compétition étaient le fait qu'il est musulman et mossi.

Tout d'abord dans ce pays, qui a un régime semi-autoritaire, se produit une intensification des contestations sociales depuis la fin des années '90, qui mettent de la pression sur le pouvoir, contraint de faire des concessions⁹⁷. Un deuxième facteur essentiel à la réussite du mouvement : son organisation d'avance, en 2013 pour le scrutin de 2015, justement à partir du constat qu'aux mobilisations précédentes leur a manqué la coordination.

Ensuite, le modèle politique que revendique ce mouvement est celui de la démocratie libérale classique et de la bonne gouvernance. C'est une logique révolutionnaire qui décrie la crise de représentation. Mais qui s'articule autrement qu'en Europe : c'est la dénonciation des tendances autoritaires, le respect des normes en place. C'est le cadre que Mathieu Hilgers décrit depuis 2010⁹⁸ : on ne dénonce pas les arrangements institutionnels mais leur performance limitée. Dans le cas du Balai citoyen, on ne critique pas les partis dans leur ensemble mais ceux qui permettent les abus de Compaoré, et après sa chute on admet qu'on ne peut rien faire sans les formes classiques de représentation, notamment les partis politiques, et donc la coopération s'impose.

Au-delà de la résurrection populaire, le Balai citoyen est un cas intéressant à analyser car il a réussi à dépasser ce moment de crise du régime, pour se transformer dans un vrai groupe de pression, comme le montrent les campagnes déroulées durant la transition, dans le contexte électoral 2015, surtout la campagne intense visant la participation des citoyens au vote et au dépouillement. Évidemment, la force du mouvement perd de son intensité : il continue à se mobiliser autour de projets ponctuels visant les besoins des collectivités locales – hôpitaux, coupures d'électricité, plantation d'arbres, campagnes de don de sang, etc. Durant la transition, l'enjeu est lié à la forme sous laquelle la lutte doit être articulée : doit le mouvement garder cette forme de l'activisme citoyen, ou bien assumer une identité partisane et se transformer en parti politique ? Les fondateurs du mouvement rejettent totalement la deuxième variante et, au moins pour le moment leur pari semble réussi. Il faut noter également une certaine fatigue du mouvement même, conséquence du fait que le Balai citoyen valide (au moins en partie) et légitime les autorités de transitions et implicitement leurs décisions.

Finalement, un aspect important de l'activité du Balai citoyen (et du Y-en a marre) est liée à la coopération avec les autres mouvements similaires du continent, afin de les encourager à s'organiser et à articuler leurs revendications, voire à combattre le pouvoir. La coopération panafricaine reste une référence incontournable pour ces mouvements collectifs.

⁹⁷ Dont la plus importante, en 2000, la révision constitutionnelle introduisant la limitation des mandats présidentiels.

⁹⁸ Mathieu Hilgers, « Contester en contextes semi-autoritaires...cit. ».